Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE A PORT VILA

Ambassade de France en République du Vanuatu
Service de Coopération et d'Action Culturelle

Appel à candidature

Mission d'évaluation du programme de financement des microprojets du Fonds Social de Développement (FSD)
2010-2013

Termes de références

1. Contexte général.

Le Fonds Social de Développement (FSD) est un programme de coopération d'aide au développement, financé par le Ministère français des Affaires Etrangères, destiné à améliorer les conditions de vie des communautés du Vanuatu, en facilitant leur accès aux besoins de base comme l'eau potable, l'éducation, la santé et le développement socio-économique.

Depuis 2010 et pour une période 4 ans, l'Ambassade de France met en œuvre le deuxième FSD accordé au Vanuatu, pour un montant de 500 000€. Durant ces 4 années, une centaine de projets a été financée, dans les six provinces du pays. Pour être éligible à un financement, le projet doit émaner directement d'une communauté, être soutenu par les autorités provinciales en lien avec la nature du projet (éducation, santé, eau…), avant d'être présenté à un comité local de sélection composé de représentants du Ministère des Affaires Etrangères, du Bureau du Premier Ministre, de la Société Civile et des agents du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade. Des réunions de coordination ont également lieu tous les mois avec les autres bailleurs de fonds internationaux.

Chaque microprojet financé suppose une implication forte de la communauté ou de l'association porteuse du projet, comme la participation aux frais de transport de matériels, une contribution aux constructions, ou un cofinancement.

Durant la période de ce FSD, la quasi-totalité des projets a pu faire l'objet d'une visite de suivi par un agent de l'Ambassade.

Le programme de financement des microprojets arrivera à son terme à la fin de l'année 2013. Dans le cadre de la clôture de ce FSD, un rapport d'évaluation doit être réalisé par un consultant indépendant.

2. Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude vise à établir un bilan des actions réalisées dans le cadre du FSD 2010-2013, tant au niveau des microprojets financés, qu'au niveau de l'efficacité des outils de suivi de projet (rapport technique et financier, visites terrain…).

L'étude contribuera à mesure la durabilité et l'impact des projets financés tout en formulant des recommandations pour améliorer la gestion de cet outil de coopération.

3. **Contenu de l'étude**

* L'évaluation externe portera sur l'évaluation générale du programme :

-Les projets reflètent-ils vraiment le besoin et les priorités du Vanuatu ? Les bénéficiaires sont-ils bien identifiés ?
-Les critères et processus de sélection des projets sont-ils pertinents ?
-La gestion technique et financière du programme FSD a-t-elle été assurée correctement ?
-Quelles sont les raisons d'un éventuel échec ? Comment les éviter à l'avenir ?
-La complémentarité avec les autres programmes d'appui à la société civile est-elle avérée ?

* L'évaluation des projets prendra en compte les critères de réussites et de succès suivants :

-Pertinence (avec les besoins et contraintes du pays et surtout des bénéficiaires).
-Cohérence (adéquation avec les principes de Coopération Internationale)
-Efficacité (réalisation des objectifs)
-Efficience (résultats obtenus en rapport avec les moyens et les ressources mis en œuvre).
-Impact (répercussions techniques, économiques et sociales).
-Pérennité (chances du projet de perdurer)
-Visibilité (capacité de la communauté ou association et de l'Ambassade à promouvoir le projet).
-Degré d'appropriation (implication totale ou partielle de l'ensemble ou d'une partie de la communauté)

* Les sites retenus pour l'évaluation terrain sont les suivants :

-Mallicolo (Nord-Ouest) : Visite de projets dans les domaines de l'eau, de l'éducation, et analyse possible de demandes de financement en cours.

-Sheperds (Epi, Makira et Buninga) : Visite de projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique.

-Port-Vila : Visite d'un projet de développement économique et social.

4. **Profil du consultant**

La personne sélectionnée doit justifier d'une expérience dans le domaine du suivi/évaluation de projets de développement, au Vanuatu ou à l'international. Le consultant doit aussi avoir une certaine connaissance du Vanuatu et de la vie des communautés insulaires.

L'évaluation fera l'objet d'une restitution des résultats via un rapport écrit. Le consultant devra donc être doté de solides compétences en matière de communication, d'animation, de synthèse et de rédaction. Une maitrise du bichlamar serait appréciable. Le rapport peut être produit en français ou en anglais.

5. Modalités de l'étude

Le budget total alloué à cette étude sera au maximum de 800 000vt.

Cette évaluation est estimée à une durée maximale de 20 jours, devant se dérouler entre le 15 novembre 2013 et le 8 janvier 2014, selon le calendrier estimatif suivant :

-3 à 4 jours : entretiens avec les membres du comité de pilotage, cadrage de la mission d'évaluation, prise de connaissance de la documentation relative au FSD, ainsi que préparation des supports pour l'évaluation externe : entretiens, questionnaires…

-8 à 10 jours : visite sur le terrain des différents projets.

-4 à 7 jours : rédaction du rapport final d'évaluation, atelier de restitution de l'évaluation et présentation des recommandations aux agents du SCAC.

*Livrables à transmettre au SCAC de l'Ambassade

-Les outils de l'évaluation externe : les grilles, questionnaires d'entretien…
-Une banque de données : photos des sites visités, résumés des entretiens
-Le rapport final d'évaluation en deux exemplaires et sous format électronique.

*Les dossiers de candidature comprenant :

-La présentation des compétences et des références.
-Un CV
-Une lettre de motivation et de stratégie d'évaluation.
-Une proposition financière détaillée

sont à adresser avant le lundi 4 novembre 2013 à 16h à guillaume.laisse@diplomatie.gouv.fr

Pour plus d'informations sur le programme des microprojets, cliquez ici, ou appelez le 28 700.